

Communiqué de  
presse pour diffusion  
immédiate



## **NOUVELLE PRÉSIDENTE ET CHEFFE DE LA DIRECTION À LA SQDC : L'AQIC FÉLICITE SUZANNE BERGERON ET LUI FAIT PART DE SON SOUHAIT DE CONTINUER DE COLLABORER ÉTROITEMENT**

**Québec, le 24 octobre 2023** – L'Association québécoise de l'industrie du chanvre et du cannabis (AQIC) tient à souligner la nomination de Suzanne Bergeron à la tête de la Société québécoise du cannabis (SQDC) et à exprimer sa volonté de continuer à collaborer étroitement en vue de pérenniser l'industrie pour permettre l'atteinte des objectifs gouvernementaux de santé et de sécurité publiques.

« Je tiens à féliciter Madame Bergeron pour cette nomination. J'ai hâte de travailler avec elle, comme j'ai pu le faire depuis plusieurs années avec ses prédécesseurs. Notre industrie fait face à de nombreux défis et nous croyons que, tout en respectant le cadre législatif et réglementaire actuel, de nombreuses pistes d'innovation sont à explorer afin de convertir l'ensemble des consommateurs au marché licite et ainsi d'atteindre pleinement les objectifs de santé et de sécurité publiques établis en 2018 par le gouvernement. Madame Bergeron peut compter sur mon entière collaboration », souligne Pierre Leclerc, président-directeur général de l'AQIC.

Michel Timperio, Président exécutif du conseil d'administration, déclare quant à lui que « depuis 2019, l'AQIC travaille étroitement avec la SQDC afin de créer un environnement d'affaires durable pour l'ensemble des membres de l'industrie et de proposer au public des produits locaux et de grande qualité. La nomination de quelqu'un avec un parcours international tel que celui de Madame Bergeron bénéficiera à toute l'industrie. L'ensemble du conseil d'administration de l'AQIC se joint à moi pour lui souhaiter la bienvenue ».

### **À propos de l'AQIC**

L'AQIC offre à ses membres un forum de réflexion sur les enjeux qui touchent l'industrie québécoise de ce secteur et agit comme interlocutrice constructive auprès de la SQDC, des instances gouvernementales et des parties prenantes. Elle vise le développement responsable d'un cadre réglementaire adapté au Québec, et ce, dans l'atteinte des objectifs de santé et de sécurité publiques visés par la légalisation du cannabis, soit la réduction des méfaits associés à la consommation par l'offre de produits de qualité soumis à de rigoureux contrôles et la redirection de l'achat de cannabis vers l'économie licite. Elle a aussi pour mission de démystifier le cannabis et le chanvre et de démontrer leur plein potentiel, que ce soit pour des utilisations récréatives, culinaires, environnementales ou industrielles, par exemple.

Pour de plus amples informations, consultez le site : [aqic.ca](http://aqic.ca).

**Demandes médias et services aux membres**

Caroline Shevlin

Coordonnatrice

Association québécoise de l'industrie du cannabis (AQIC)

Téléphone : 514 834-9233

Courriel : [info@aqic.ca](mailto:info@aqic.ca)